

s'entretenit avec ses officiers de marine, des constructeurs de vaisseaux & des marchands; aussi le jeu étoit-il peu à la mode à la cour. Il n'étoit pas entierement défendu à l'armée, ni sur la flotte; mais la perte ne devoit pas excéder un rouble: celui qui perdoit plus, étoit dispensé de paier, selon les réglemens. Lorsque le procureur-fiscal en étoit instruit, les coupables étoient interrogés criminellement; on les mettoit au conseil de guerre, & ils étoient punis. Ce Monarque avoit coutume de dire, que les joueurs n'avoient aucun goût pour les choses utiles, & qu'ils ne pensoient qu'aux moïens de s'attraper réciproquement de l'argent. „

Le trait suivant est bien propre à confondre la lâcheté des criminalistes modernes, chez qui la haine des méchans & une vertueuse vengeance du crime, a fait place à une philanthropie imbécille, injuste, impraticable & infiniment dangereuse \*. “ Pierre I n'étoit âgé que de 25 ans, lorsqu'il tomba malade d'une fièvre inflammatoire qui le conduisit aux portes du tombeau. On se flattoit à peine que ce Prince en relevât, la consternation étoit générale, & l'on faisoit jour & nuit dans toutes les églises des prières publiques pour son rétablissement. Dans ces tristes conjonctures, le juge criminel vint se présenter, selon l'ancien usage, & demander s'il ne seroit pas à propos de rendre la liberté à neuf criminels condamnés à mort pour meurtres & vols de grands chemins, afin que ces malheureux adressassent des prie-

\* 15 Juill.  
1786, p. 328.